



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## logement social

Question écrite n° 37013

### Texte de la question

M. Bernard Schreiner appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la proposition de loi adoptée par le Sénat qui complète l'article 55 de la loi SRU qui tend à substituer au dispositif coercitif existant un dispositif contractuel. Si la commune n'a pas respecté ses engagements, ce mécanisme suspendrait les prélèvements a priori pour les remplacer par d'éventuelles sanctions financières a posteriori. Le dispositif actuel de l'article 55 resterait applicable aux communes qui ne souhaiteraient pas s'engager de la sorte. De plus, un pouvoir d'appréciation encadré pour moduler les engagements de production de logements sociaux pris par une commune confrontée à de réelles contraintes, notamment foncières, serait donné aux préfets. De même, elle prévoit que, dans le cadre d'un programme local de l'habitat (PLH), les opérations de construction de logements sociaux peuvent être réparties entre les diverses communes de l'agglomération par les structures intercommunales. Conscient que le principe de mixité sociale ne doit pas être remis en cause, il souhaiterait savoir quelle suite il compte donner à cette proposition de loi sénatoriale. - Question transmise à M. le secrétaire d'État au logement.

### Texte de la réponse

La proposition de loi votée par le Sénat relative à l'article 55 de la loi SRU comporte des éléments qui pourraient constituer une orientation positive. Cependant, le Gouvernement est extrêmement vigilant à ce que le principe de mixité sociale, qui constitue le socle de la solidarité nationale, ne soit pas remis en cause. C'est ce que le Président de la République a réaffirmé. Au moment où l'effort de construction de logements sociaux nécessite la mobilisation de tous, le Gouvernement ne peut envisager de modifier le dispositif en place que pour le remplacer par des mesures qui seraient aussi efficaces et qui feraient l'objet d'un consensus.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Schreiner](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37013

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2004, page 2817

**Réponse publiée le :** 17 août 2004, page 6488